

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen est une étape obligatoire du "parcours de citoyenneté."



Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté, il permet aux jeunes mineurs pouvant produire une attestation de recensement de s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC...)

Le recensement citoyen permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales à partir de 18 ans.

Dans l'année de vos 18 ans, vous devez recevoir au cours du mois d'octobre un courrier de la Mairie attestant de votre inscription sur les listes électorales. **En cas de non réception du courrier**, prendre contact avec le Service Citoyenneté avant le 31 décembre.

Plus d'informations sur le parcours citoyenneté : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete> [2]

Comment se faire recenser ?

- en ligne sur le site www.mon.service-public.fr [3], Rubrique démarches en ligne "recensement citoyen obligatoire" et se laisser guider, les pièces justificatives demandées doivent être numérisées,
- à l'Hôtel de Ville au [Service Citoyenneté](#). [4]

Pièces à fournir

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport du mineur,
- Livret de famille ou acte de naissance.

Une attestation de recensement sera immédiatement délivrée au guichet du Service Citoyenneté ou sur votre espace confidentiel du compte créé sur www.mon.service-public.fr [3].

Attention, la Mairie ne délivre aucun duplicata de l'attestation de recensement. En cas de perte, contacter le Centre du Service National à Nice (04 93 62 78 47 ou 04 93 62 78 68)

Démarche en mairie | Télécharger le formulaire | Démarche en ligne

Mairie par secteur
Avant de vous déplacer

Informations pratiques :

- [Le Service Citoyenneté](#) [4]

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

- [1] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/md_election_recensement_003_0.jpg
- [2] <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete>
- [3] <https://www.service-public.fr>
- [4] <https://toulon.fr/node/4132>